



Mensuel de l'Union Nationale des Amicales de Camps de Prisonniers de Guerre
(Reconnue d'utilité publique)

EDITION DE L'AMICALE
« LES CAPTIFS DE LA FORET NOIRE »

REDACTION ET ADMINISTRATION
68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e)
Téléphone : Trinité 78-44

Compte chèques postaux : Paris 4841-48

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DU V B

Comme vous le savez, chers amis, votre Amicale organise chaque année, au mois d'octobre, sa Journée Nationale.

Comme de nombreux camarades furent mutés du V A ou vice-versa, l'Amicale du Stalag V A se joint à nous pour célébrer en commun cette fête annuelle. D'autre part, les anciens prisonniers belges ayant appartenu aux deux Stalags sont cordialement invités à se joindre à leurs camarades français. Ce qui donne à cette fête un caractère international, sous le signe de l'amitié.

Cette année, l'organisation de la Journée Nationale a été confiée à l'Amicale V B.

Treize ans après notre retour, cette Journée Nationale doit être le Grand Rassemblement des amicalistes. C'est pourquoi le Bureau de votre groupement, qui a déjà donné dans tous les domaines, se penche dès maintenant sur

l'organisation de cette Journée qu'il veut inoubliable pour les participants.

Une Commission spéciale a été constituée. Les membres qui la composent ont déjà fait leurs preuves d'organisateurs; c'est dire que rien ne sera laissé au hasard.

L'idée principale de ce Rassemblement 1957 est de tenter de faire les États Généraux du V B.

La date choisie est celle du 1^{er} dimanche d'octobre, comme les années précédentes, avec, toutefois, cette variante que le Banquet aura lieu le samedi soir 5 octobre et sera suivi d'une Fête de Nuit, le dimanche étant réservé pour diverses manifestations.

Ce changement dans notre programme habituel est surtout destiné à permettre à de nombreux Provinciaux de par-

ticiper à notre manifestation annuelle.

Quant aux Parisiens, ils pourront ainsi venir nombreux au banquet du samedi soir et participer, avec leur famille, au grand bal de nuit qui suivra.

D'accord avec nos amis du V A, nous avons voulu innover. Tous les ans, précédemment, la Journée Nationale avait lieu le dimanche.

Il y avait, certes, bien des avantages à faire dérouler le programme de la fête dans la seule journée du dimanche. Mais il y avait aussi bien des inconvénients. A 15 h., pour une grande partie des participants, la Journée Nationale était terminée. Nos amis belges, qui se font un devoir de participer à nos agapes, devaient nous quitter avant le dessert. Pour eux, la Journée Nationale était bien courte et se résumait en somme en une matinée. Pour nos amis de Province, c'était la même chose, et beaucoup de nos amis lointains ne pouvaient venir à notre fête car ils étaient dans l'impossibilité de repartir à temps pour être présents, le lundi, à leur travail. C'est donc en pensant à tous ces amis que le Bureau Directeur de votre Amicale, en accord avec celui du V A, a fixé les dates des samedi 5 et dimanche 6 octobre 1957 pour le Grand Rassemblement des V français et belges.

Nous tentons une expérience qui doit réussir. Nous demandons à nos amis parisiens de répondre favorablement. Nous leur demandons de prouver que, treize ans après le retour

d'Allemagne, leur foi en l'Amicale est toujours intacte.

Qu'ils viennent nombreux avec leur famille, ils n'auront pas à le regretter. Un programme magnifique sera mis sur pied. Ils passeront, entre amis, une nuit mémorable. Quant à nos amis de Province, ils peuvent d'ores et déjà préparer leur voyage dans la Capitale. S'ils ont besoin de renseignements, qu'ils nous écrivent : nous sommes à leur disposition.

Les participants à nos Journées Nationales savent dans quelle chaude amitié se déroulent ces rencontres annuelles. Ils doivent faire autour d'eux une active propagande afin d'amener leurs amis à y participer. Nous demandons à nos amis des Vosges, du Lyonnais, du Nord, de la Bretagne, du Sud-Ouest, du Midi... enfin, de toute la France,

d'envoyer des délégations. Il faut que, les 5 et 6 octobre 1957, se tiennent à Paris les Premiers États Généraux du V B.

Vous pouvez donc dès maintenant nous faire connaître votre participation probable. Vous pouvez donner rendez-vous à vos anciens camarades de Kommando. « Le Lien » est à votre disposition et c'est avec joie qu'il publiera vos appels à vos anciens compagnons des barbelés.

Effectivement, la fête commencera le samedi soir, à 21 heures. Mais, le samedi après-midi, pour ceux qui seraient disponibles, l'Amicale organisera leurs loisirs.

Retenez donc dès maintenant, sur votre agenda, les dates des 5 et 6 octobre 1957, pour assister en nombre imposant à notre grande nuit des V.

H. Perron.

LE RAPPORT MORAL DE ROSE

Chers camarades, Nous allons, si vous le voulez bien, jeter, comme de coutume, quelques regards sur l'année qui vient de s'écouler.

Nous a-t-elle, comme les précédentes, donné des sujets de satisfaction ? A cette question, il convient de répondre affirmativement, sans crainte d'être taxé d'optimisme.

En premier lieu, — et c'est le point le plus important, — notre effectif s'est encore accru, par rapport à 1955. Il y a sûrement parmi nous des sceptiques qui se demandent par quel miracle nous recevons toujours des adhésions. L'explication en est simple : il y a encore, à l'heure actuelle, des camarades qui ignorent l'existence de l'Amicale.

Notre tâche est donc de chercher à les joindre par un effort de propagande et un travail de prospection continus. Les nouveaux adhérents que nous pouvons regrouper nous communiquent, à leur tour, d'autres adresses, si bien que, par une sorte de chaîne — qui n'est pas sans fin malheureusement — notre grande famille ne cesse de s'agrandir, douze ans après la Libération.

Il est d'ailleurs une chose curieuse qui mérite d'être signalée : les anciens du V B qui apprennent maintenant l'existence de l'Amicale s'empressent d'adhérer avec un enthousiasme surprenant. Ce sont leurs lettres qui apportent le plus grand encouragement aux membres du Bureau et les incitent à poursuivre leur tâche. Il est dommage que nous n'ayons pas le temps de vous lire des extraits de l'abondant courrier qui nous parvient : vous constateriez combien l'Amicale répond à un pressant besoin de regroupement sous le signe de l'amitié.

Mais ce qui a surtout contribué à enrichir notre fichier, c'est le dépouillement des dossiers médicaux conservés par l'abbé Petit. Ces dossiers se trouvaient dans les Vosges et ont été ramenés à Paris, à la suite du déplacement effectué à La Bresse, pour la Pentecôte. Il s'agissait de pièces médicales centralisées au Waldhotel et relatives aux accidents de travail. Le classement et le triage de ces monceaux de papiers nous ont donné un grand nombre d'adresses précieuses.

Presque tous les camarades contactés de cette manière ont signé aussitôt leur bulletin d'adhésion.

Ce travail énorme et fastidieux — compliqué par le fait que ces documents étaient rédigés en allemand et qu'ils concernaient des

prisonniers de toutes nationalités — a été accompli par notre ami Planque. Il y a consacré des heures et des heures, prises sur ses loisirs, et le moins que nous puissions faire est de l'en remercier publiquement, car, en fin de compte, cette opération s'est révélée extrêmement payante.

D'une part, de nombreux camarades ont reçu un dossier qui peut leur être de la plus grande utilité pour une demande de pension ou pour toute autre démarche, et, d'autre part, nous avons récupéré, ainsi, une centaine de cotisants nouveaux.

Sur un autre plan, le succès de la tombola a également montré, d'une façon convaincante, l'excellent esprit qui règne parmi les membres de l'Amicale. Car il y a eu très peu de camarades qui ont refusé les billets qui leur avaient été envoyés. Beaucoup, au contraire (Voir la suite page 4)

AUX KOMMANDOS D'ULM

Après le 10 mars

L'Assemblée générale V B s'est tenue, comme chaque année, au siège des Amicales de Camp, 68, Chaussée-d'Antin.

Les Kommandos d'Ulm étaient représentés par Yvonet, Grenier, Vialard et Saraben. Tout en remerciant leur absence, nous remercions des « pouvoirs » nos camarades : Batut, Berchot, Blanc, Daminet, Faucheux, Duez, Fillon, Guillou, Hinz, Labaigt, Mesgny, Racary, Ravier, Rein, Vailly, R. P. Vernoux, Bader, Crouta, Guérin, Le Saout, Moutard, Roseau, Tricot, Mathieu, lesquels nous ont permis de participer plus activement au renouvellement partiel du Bureau.

Avec enthousiasme, nos camarades sortants furent réélus et les anciens d'Ulm sont heureux de féliciter, pour leur brillante réélection, le président, Langevin, le vice-président, le R.P. Vernoux, le secrétaire, Rose, et le trésorier adjoint, Aladenise.

Paris vous répond

Nous avons reçu le n° 45 des « Anciens de Weingarten ». Merci à Fernand Holuigue, pour ce numéro si vivant et si bien rédigé.

Un heureux veinard, c'est Lucien Daminet qui, de Serre-Chevalier, nous adresse un amical souvenir d'heureuses vacances de neige.

Et... quand Paris reçoit

Après le succès remporté par la Journée des Anciens d'Ulm, le 3 mars, à Paris, nous renouvelons

nos remerciements aux organisateurs et animateurs de cette journée que présidait le R.P. Jean Vernoux, président des Anciens d'Ulm, entouré de nos amis belges Legrain, de Taminés, Druetz, de Bruxelles, Schneider, de Namur, de Roseau, de Lille, de Tricot, de Compiègne, et du Groupe parisien au grand complet. Bravo pour cette réussite !

Mais retenez déjà cette date : 2 juin 1957 ! Une sortie que vous ne regretterez pas.

À notre dernière réunion du 12 avril, Faucheux, Dupré, Duez, Rein, Grenier, Guérin, Crouta, Batut, Berchot, Racary, Le Saout, Kantarovich et Yvonet saluent le retour d'Henri Veidie, parmi les Anciens d'Ulm, auxquels il adresse son amical souvenir.

Les anciens du Vorwerck XIII n'ont pas oublié ce sympathique camarade, et espèrent l'applaudir au cours d'une prochaine manifestation.

Salut... des Vosges

Au cours de l'Assemblée générale vosgienne, à Saint-Dié, le 7 avril dernier, une heureuse rencontre avec Paul Pierrel, de La Bresse, qui fut notre invité d'honneur, à Cergy... en 1955... Celui-ci adresse son salut cordial aux Anciens d'Ulm, en espérant que les prochaines vacances lui donneront l'occasion de retrouver à La Bresse de nombreux camarades désireux de respirer le bon air des Vosges.

AU RENDEZ-VOUS DE ST-DIÉ

Si, seulement vous étiez venus hier... Il est trop tard, aujourd'hui, pour le regretter mais l'amitié et la joie, à Saint-Dié, ont régné.

Je quittai Paris dans la soirée, pour arriver à Epinal sous la pluie.

Malgré l'heure tardive, Homeyer, président vosgien, et Mme, m'attendent au train. Nous bavardons devant le verre de l'amitié et, si ce n'était dans quelques heures le rassemblement pour St-Dié, nous aurions prolongé notre conversation. Aussi, bonne nuit et... à demain.

Dimanche matin :

La voix grave de l'Abbaye St-Maurice appelle les fidèles à la première messe. Il a plu, et les rues d'Epinal suintent d'humidité; sous un ciel gris, les nuages, char-

gés de pluie et poussés par un vent d'ouest, couronnent les hauteurs. Je m'abrite sous les arcades de la place du Commerce, j'attends le départ, fixé à 9 heures.

Voici Homeyer et Mme et bientôt je fais connaissance avec les membres du Comité Directeur vosgien : Mathieu, secrétaire, si dévoué, et Mme; puis Fève, trésorier sympathique, Mme et Mlle; enfin Méline, membre du Bureau, et tant d'autres dont j'oublie les noms.

Nous partons, à l'heure exacte fixée par Homeyer, toujours ponctuel, traversons Epinal pour rejoindre la route de Saint-Dié.

Le temps se lève un peu, et dévoile ce beau paysage vallonné, aux noirs sapins, aux verts pâturages que percent les premières jonquilles.

Nous laissons Bruyères, au souvenir personnel, datant de 1939, où je rejoignis mon bataillon, et c'est la montée vers le Col du Haut-Jacques; nous y arrivons bientôt en plein brouillard, ce qui est bien dommage.

Je devine le beau monument à la croix de Lorraine, symbole d'héroïsme et de patriotisme.

Il fait frais, et avec regret nous ne pouvons admirer le magnifique panorama sur la vallée de Taintrux. C'est la descente vers Saint-Dié dont voici bientôt les premières maisons.

Saint-Dié, la « ville martyre », qui chaque jour renait de ses cendres, transformée par des urbanistes qui voient grand. Grandes avenues, beaux immeubles, un peu sévères, par leur ligne, mais à l'avant-garde des villes de demain.

C'est devant la brasserie « La Patrie » que nous nous retrouvons tous.

L'abbé Holtzwardt, professeur au Lycée de Saint-Dié, Demangel, Hermann sont les premiers arrivés.

Voici Jeangeorges, Welté, de La Bresse, accompagnés de Kirtz, l'abbé Perry, curé de St-Maurice-sur-Moselle, puis Hermal, de Cornimont, Adam, Petitjean, de Thaon, Calot, Arnoult, Rouillon, Laporte, d'Epinal, et tant d'autres que je ne peux les citer tous.

Enfin les « Parisiens » avec Roger, vice-président de l'Amicale V B, Faure, du Comité Directeur parisien, tous accompagnés de leur famille.

L'ambiance est magnifique et chacun d'évoquer ses souvenirs avec une telle émotion, qu'on en oublierait bientôt le banquet.

L. Vialard.

(Voir la suite page 4)

Prochaine réunion

Vendredi 14 juin
de 18 h. à 20 h.

C'est la dernière avant les vacances... ne l'oubliez pas.

A tous, bien cordialement.

L. Vialard.

L'UNION NATIONALE DES AMICALES DE CAMPS

L'Assemblée générale ordinaire de l'Union Nationale des Amicales de Camp s'est tenue le samedi 30 avril 1957, sous la présidence de Julien Toucane, vice-président, en l'absence de René Seydoux, président, retenu hors de France par ses occupations professionnelles.

29 Amicales, totalisant 76 mandats, étaient présentes ou représentées, ainsi que le Groupement lyonnais, qui avait délégué son président, Morizot, et l'infatigable « Loulou » Pagay, et l'Association de la Sarthe, incarnée par Lavigne et Maubert.

A 15 h. 30, Toucane, entouré de ses collègues du Comité Directeur, ouvre la séance.

Après avoir souhaité la bienvenue à tous les assistants, il salue la présence de notre ami M. Pierre Lis, ancien du Stalag XVII A, inspecteur général des Offices et directeur du Cabinet de M. Tanguy-Prigent, ministre des A.C. et V.G.

Il le remercie chaleureusement d'avoir, cette année encore, en dépit des absorbantes obligations de sa charge, accepté d'honorer de sa présence notre Assemblée générale et de bien vouloir nous exposer les problèmes actuellement à l'étude dans les services de la rue de Bellechasse.

Pierre Lis, avec sa coutumière précision, fait alors le point des questions à l'ordre du jour intéressant plus particulièrement les anciens P.G.

Il traite tout d'abord de l'application aux anciens du camp de représailles de Rawa-Ruska du Statut des déportés et internés résistants. Il y avait là une légitime revendication, trop longtemps éludée par les gouvernements successifs, et qui vient d'être enfin satisfaite. — L'orateur ne le dit naturellement pas, mais tous ceux qui ont suivi le déroulement des multiples discussions sur ce point le savent, — grâce à la compré-

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'U.N.A.C.

hension du ministre, lui-même résistant de la première heure, et aux suggestions éclairées de notre ami dont l'appui ne fit jamais défaut aux délégués de Rawa-Ruska, comme il ne manque en aucune occasion à ses camarades des barbelés.

Pierre Lis évoque ensuite les travaux de la Commission de pathologie de la captivité.

On est en droit d'espérer que les études en cours apporteront des bases solides en ce qui concerne la reconnaissance de la présomption d'origine pour nos camarades, trop nombreux, chez qui la misère des camps a laissé des traces profondes qui, à retardement, déclenchent de graves lésions.

Après avoir expliqué ce que doit être la réforme du Statut du mérite combattant et annoncé qu'à partir d'avril 1957 le montant des pensions serait payé aux nouveaux taux, Pierre Lis commente le rôle que devront assumer les commissions qui viennent d'être créées par M. Tanguy-Prigent et au sein desquelles l'U.N.A.C. est représentée : Commission des vœux et Commission des méthodes, dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs.

Vivement applaudi par l'assistance, Pierre Lis reçoit les remerciements de Toucane qui passe immédiatement la parole à Lautar, secrétaire général, pour la lecture du rapport moral que résume parfaitement sa conclusion que voici : « L'année écoulée aura donc, une fois de plus, démontré le désir de tous de maintenir et même d'étendre l'action de nos Associations malgré les difficultés qui ne cessent de croître avec les années. Le mérite en revient aux dirigeants des Amicales et de leurs proches collaborateurs pour le dévouement qu'ils apportent bénévolement à la prospérité de leur Amicale.

« Nous voudrions que la vitalité des Amicales dynamiques soit un exemple pour celles qui auraient tendance à vivre sur ce qui est acquis et les incite à produire un effort pour leur plus grand bien et celui de l'U.N.A.C. qui, pour maintenir ses prérogatives auprès des Offices, doit faire la preuve

de son égard sont bien vivantes et décidées par le nombre et la qualité de leurs adhérents à faire entendre leur voix dans tous les problèmes P.G. qui restent à résoudre. »

La question de la vérification des effectifs des Amicales ayant été posée par ce rapport dans lequel le secrétaire général émet le regret qu'un seul camarade se soit proposé pour cette tâche, aride mais fort utile, André Jeanvoine (XVII B) se fait inscrire, ce qui porte à deux le nombre des commissaires chargés de cette opération.

Le rapport moral est ensuite adopté à l'unanimité ainsi que le compte rendu financier présenté par le trésorier, Joseph Langevin.

L'ordre du jour appellerait alors le vote pour le renouvellement de quatre membres du Comité Directeur. Toutefois, Pierre Lis ayant indiqué, à la fin de son exposé, que des engagements antérieurs le mettaient dans l'obligation de quitter l'Assemblée de l'U.N.A.C. à temps pour se rendre à une autre réunion, Moysse demande que soit abordée, avant le départ du directeur du Cabinet du ministre des A.C., la première des questions diverses : celle des fonds des mutuelles.

Rappelant que, lors de l'Assemblée générale de 1956, il a déposé, au nom des Stalags XVII A et 325, une motion sur le remboursement des marks et, par voie de conséquence, sur celui des sommes encore dues aux Mutuelles de camp, le responsable du Pool des journaux déclare que, considérant comme indispensable de revenir sur cette question jusqu'à ce que les Amicales aient obtenu satisfaction, il tient à profiter de la présence de l'ami fidèle à la défense de nos droits, que s'est toujours montré Pierre Lis, pour renouveler le souhait que les marks soient remboursés sur la base de 20 fr. et que soit versée, à brève échéance, aux Amicales de Camp une deuxième tranche de 100 millions, complément de celle attribuée, en 1946, en compensation de 10 millions de marks, et destinée aux veuves, aux orphelins de nos morts et aux camarades accablés par la maladie ou la malchance.

A l'unanimité, l'Assemblée adopte l'ordre du jour suivant qui sera présenté à la Commission des vœux :

L'Union Nationale des Amicales de Camp, réunie, le 30 avril 1957, en Assemblée générale,

Enregistrant avec regret que le nouveau taux de remboursement des marks, arbitrairement fixé à 15 francs, n'apporte qu'une satisfaction partielle à la légitime revendication des détenteurs de reçus libellés en marks au retour de la captivité, et notamment des prisonniers de guerre,

Décide de reprendre sous la forme suivante la motion portée à l'ordre du jour de son Assemblée générale du 14 avril 1956 et adoptée à l'unanimité par ladite assemblée :

« Considérant que le Trésor public français a reçu de l'Allemagne une somme de 2.069 millions de francs pour indemnisation des pertes de devises subies par les prisonniers de guerre, les déportés, internés, et toutes autres per-

sonnes détenues par l'Allemagne, « Considérant qu'au taux de 15 francs pour un mark qui valait 20 francs (de 1945) on peut estimer, par extrapolation, que, sur cette somme, 750 millions au maximum seront répartis entre les détenteurs de reçus,

« L'Union Nationale des Amicales de Camp invite son Bureau Directeur à faire toute diligence pour qu'il soit obtenu des pouvoirs publics que :

« 1° le taux de remboursement du mark soit fixé à 20 francs;

« 2° les sommes restées bloquées dans les trésoreries militaires allemandes lors de la débâcle du Reich, notamment les comptes des militaires à solde mensuelle, soient remboursées aux intéressés sur les mêmes bases;

« 3° la créance des Mutuelles de camp, justifiée et reconnue au cours de la séance de l'Assemblée nationale du 23 août 1946, et s'élevant à 200 millions de francs, soit enfin apurée par le déblocage, au profit des œuvres d'entraide des Amicales Nationales de Camp, d'une deuxième tranche de 100 millions venant compléter la somme primitivement attribuée. »

L'Assemblée procède ensuite au vote pour le renouvellement des administrateurs dont le mandat arrive à expiration et qui se présentent.

Sont déclarés élus : Langevin (V B), par 67 voix et 2 bulletins nuls; Lautar (I A-I B), par 73 voix; Talamon (Oflog VI A), par 74 voix; Toucane (XII), par 65 voix.

Une discussion s'engage au sujet des secours et Barrier, délégué de l'U.N.A.C. à l'Office départemental de la Seine, en profite pour rappeler aux Amicales que l'Office répond favorablement à toutes les demandes justifiées qui lui sont adressées.

Maubert (Sarthe) intervient dans le même sens et expose les modalités employées dans son département.

Michel (III) demande ensuite, pour que l'Assemblée générale soit clarifiée, que toutes les questions ne sortant pas du cadre de celles pouvant être résolues par le Conseil d'administration soient exa-

L'UNION NATIONALE DES AMICALES DE CAMPS

minées par les commissions respectives et non plus en Assemblée générale.

Frémentin (IV A) donne enfin connaissance d'une proposition de loi tendant à récompenser les officiers, sous-officiers et hommes de troupe ayant continué à combattre après l'ordre de « cessez-le-feu » et avant d'être fait prisonniers.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h. 30.

La matinée avait été consacrée à une séance de travail à laquelle participaient Lautar, secrétaire général, et Bernheim, membre du Conseil d'administration de l'U.N.A.C.; Morizot, président du Groupement des Amicales de Camp de la région lyonnaise, et Pagay, délégué de l'U.N.A.C. à Lyon; Lavigne et Maubert, de l'Association de la Sarthe; Manin (II C), Rivière (II D-E), Simonneau et Michel (III), Ferger (V A), Vila (IX C), Blanchet (XI A), Roche-reau et Jeanvoine (XVII B), Gain (XVIII).

Après avoir souhaité la bienvenue à tous les camarades présents, Lautar donne la parole à Morizot (Lyon) qui déplore de ne pas voir un plus grand nombre d'Amicales représentées à cette séance de travail.

Etant donné l'importance de ces réunions, il est décidé d'attirer à nouveau l'attention des Amicales sur la nécessité d'y assister.

Pagay signale ensuite le développement pris par la section lyonnaise des Stalags VIII dont les Amicales nationales sont en sommeil.

Il insiste sur l'absolue nécessité d'adresser aux membres de la Section lyonnaise de ces Stalags le journal dont ils sont privés par la carence de leurs Amicales nationales.

(Voir la suite page 3)

Les vacances de vos enfants

L'Association et les Amicales de Camp de prisonniers de guerre du département de la Sarthe se dévouent, comme chaque année, sans compter, pour le placement familial de nos enfants de 7 à 14 ans.

Pour la quinzaine de jours des fêtes de Pâques, nos enfants viennent de s'évader dans cette région si accueillante.

Après un voyage sans histoire, nos enfants ayant été d'une sagesse exemplaire, nous avons été accueillis, en ce dimanche, à notre arrivée en gare du Mans, par le toujours si dévoué et si sympathique camarade Lebaillif, dont l'éloge n'est plus à faire.

Bien vite tout ce petit monde, où les diverses associations, dont l'U.N.A.C., groupaient près de 400 enfants, fut réparti, en cars ou en trains, pour les destinations qui leur étaient attribuées, chez les hébergeurs qui savent si bien les accueillir et nous recevoir.

Nous ne pouvons, encore une fois, que féliciter chaleureusement nos amis sarthois du précieux concours qu'ils nous apportent, depuis plus de sept ans, dans ce genre d'entraide, car leur éloge n'est plus à faire.

Car vous conviendrez avec nous que le modique prix de 300 francs qui est demandé par jour, est infime; c'est une modeste quote-part en contrepartie des soins, de la nourriture qui sont donnés à nos petits. Et tout ce petit monde, en général, au retour, a bien des larmes de quitter le « papa » et la « maman » occasionnels mais qui surent si bien les entourer de leur pleine et entière affection.

Parents indécis, n'hésitez donc plus à faire bénéficier vos enfants de ces vacances si précieuses pour eux, où, dans un cadre toujours familial, ils retrouveront santé, gaieté, et joie de vivre, et tout ceci pour des frais modiques.

N'oubliez donc pas, dès à présent, les grandes vacances. Nous vous rappelons les conditions générales, sauf modifications de dernière heure.

à 14 ans (tous les cas spéciaux peuvent être envisagés). Inscription tous les jours aux heures de bureau, au secrétariat de l'U.N.A.C., 68, rue de la Chaussée-d'Antin, ou au secrétariat de votre Amicale.

PRIX JOURNALIER. — Sauf changement : 300 fr. + inscription 300 fr. + voyage aller et retour.

DATE DU SÉJOUR. — Pas encore déterminée, probablement du début juillet à la première semaine de septembre. En principe un seul départ, mais toutes les autres combinaisons peuvent être également envisagées.

Les camarades bénéficiaires des Bons « Aides-Vacances » de la Caisse de Compensation (4.000 fr. par enfant pour une durée d'au moins 40 jours) en voient le montant déduit de la totalité du séjour.

Pensez aux grandes vacances, pensez à vos enfants.

Le Secrétariat de l'U.N.A.C.

L'essayer, c'est l'adopter !...

Pourquoi, puisqu'un produit est bon, pourquoi, lorsqu'un service a fait ses preuves d'efficacité, leur faire de la publicité ?

C'est une objection que l'on entend bien souvent dans la bouche de bien des gens qui considèrent que la meilleure publicité c'est la qualité.

Cela est d'ailleurs parfaitement vrai. Pourtant, il ne faut pas perdre de vue ce dicton qui affirme qu'il ne suffit pas de savoir faire tant qu'il reste à faire savoir.

C'est là tout le rôle de la publicité qui ne doit pas tellement tendre à vanter ceci ou cela à ceux qui l'ont déjà expérimenté qu'à le faire essayer par les autres, qui, à leur tour, viendront renforcer la solidité de l'édifice, c'est-à-dire la réputation de la chose recommandée.

Toutefois, il est indispensable que celle-ci soit recommandable. Faute de quoi, le client, d'autant plus mécontent qu'il a été trompé ou s'estime tel, se livre immédia-

tément à une contre-propagande intensive.

On ne court pas un tel risque en consultant d'utiliser les services du G.E.A., qu'il s'agisse de ses carnets d'achats ou de son système de crédit.

Car les réductions garanties et qui varient entre 10 et 25 %, elles sont vérifiables; il suffit de choisir d'abord l'objet désiré, puis d'en demander le prix et de ne présenter le bon qu'au moment de payer. Comment, dans ces conditions, une tricherie serait-elle possible ?

En ce qui concerne les achats chez le fabricant ou le grossiste, rien n'est plus simple pour vérifier sa promesse d'appliquer le prix de fabrique ou de gros que de se documenter auparavant chez un autre commerçant. Cela prend du temps, dira-t-on. Sans doute, mais cela n'en vaut-il pas la peine lorsqu'il s'agit d'économiser des sommes importantes comme celles que peut vous rapporter l'utilisation du Carnet G.E.A. ?

Et ce qui est vérifiable pour le carnet l'est aussi pour le service de crédit qui, sans formalités, sans enquêtes, sans majorations, vous permet d'acheter moins cher, avec d'appréciables délais de paiement.

L'essayer, c'est l'adopter, disait une vieille réclame.

Essayez le Carnet G.E.A. que vous avez reçu, essayez son service de crédit, en vous adressant au G.E.A., 12, rue de Paradis, Paris (10^e). Et vous les adopterez...

OFFRES DE SERVICES

Mère d'un ancien P.G. du Stalag IV A, Mme Vve Mercier, à Vallery (Yonne), garderait des enfants, à partir de 3 ans. Elle est nourricière autorisée.

S'adresser à Mme Vve Mercier directement ou à son fils, Henri Mercier, membre du Bureau du IV A, 17, rue des Récollets, Paris (10^e), ou à la permanence, le mardi soir.

OCCASIONS

Ancien P.G. vend : Machines à Sabots (marque Baudin); Groupe « Artisan » Electrobloc; Scie à ruban, volant 80 m/m avec moteur.

S'adresser à l'Amicale du Stalag XVII A qui transmettra.

RADIO-CARILLON

A. NOEL - EX-P.G.
10, RUE PIERRE-PICARD - PARIS 18^e - TÉL. : MON. 47-99
TOUTS LES JOURS, SAUF DIMANCHE, DE 9 A 20 HEURES - BUREAU DE VENTE 1^{er} ETAGE-DROITE
Métro : BARBES-ROCHECHOUART

CONDITIONS DE GARANTIE UNIQUES EN FRANCE

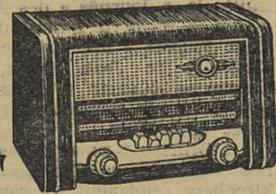
Tous les appareils sont entièrement garantis trois ans, aussi bien pour les pièces que pour la main-d'œuvre, lampes 8 mois

GRAND CHOIX :

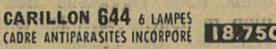
RADIO & RADIO-PHONOS
12 MODÈLES 6 A 8 LAMPES
TOURNE-DISQUES NUS ET EN MALETTE
ÉLECTROPHONE COMPLET

CATALOGUE gratuit

FACILITÉS DE PAIEMENT
SANS FORMALITÉS



CARILLON 624 6 LAMPES
AVEC CADRE ANTIPARASITES 16.900



CARILLON 644 6 LAMPES
CADRE ANTIPARASITES INCORPORÉ 18.750



CARILLON 666 6 LAMPES
GRAND CADRE AIR INCORPORÉ ET ORIENTABLE - EN TOUT LIGNE RECEPTION SANS PARASITES - EFFICACITÉ AUGMENTÉE DE 95%
PRIX NET TOUTES TAXES COMPRIS 22.400



RADIO-ÉLECTROPHONE 926

6 LAMPES, GRAND CADRE AIR INCORPORÉ
TROIS VITESSES - 2 SAPHIRS
DISQUES ORDINAIRES ET MICRODISQUES

34.200

EXPÉDITION DANS TOUTE LA FRANCE

C'est en se spécialisant à fournir aux camarades que RADIO-CARILLON peut vous garantir

pour le meilleur prix le maximum de qualité !

15% DE REMISE A.P.G. SUR TOUS LES PRIX DU CATALOGUE

A.P.G. - DEPUIS 1945

L'UNION
NATIONALE
DES AMICALES
DE CAMPS

DIX ANNÉES DE COOPÉRATION

L'UNION
NATIONALE
DES AMICALES
DE CAMPS

Aussitôt après la libération de Paris, divers dirigeants des Secrétariats de Camp avaient projeté de créer un bulletin imprimé destiné aux familles des P.G. encore aux mains des Allemands; ainsi qu'à ceux rentrés jusqu'alors en France.

Ce périodique aurait publié les textes de toutes provenances concernant nos camarades restés dans les camps ou déjà rapatriés, la documentation officielle ayant trait à la captivité, et, enfin, les possibilités de reclassement susceptibles d'intéresser les uns et les autres.

Mais, sous le titre « Libres », parut un journal qui apportait ce genre d'informations.

Ce n'est donc qu'en 1945, après le Grand Retour, que la plupart des Amicales nationales de Camp, — qui se créaient pour prendre, dans leur tâche de solidarité et d'entraide, la succession des Secrétariats de Camp, — revinrent à cette idée d'organes de liaison, tel qu'il en a existé de tout temps dans les associations de tous genres et qui se sont révélés indispensables pour maintenir le contact avec, et entre, leurs membres.

Douze années d'expérience ont prouvé, dans notre domaine, que seuls conservaient, ou même accroissaient leurs effectifs, et, par conséquent, leur activité efficiente, celles de nos Amicales qui pu-

blaient régulièrement un bulletin intéressant leurs adhérents à la vie de leur groupement et à la poursuite de son œuvre.

De mai 1945 à mai 1947, chaque Amicale de quelque importance publia donc son bulletin autonome. Mais, si cette indépendance répondait parfaitement à la forme même des Amicales de Camp, elle présentait de multiples inconvénients: tout d'abord, rédigés par des camarades ne disposant que du temps pris sur leurs loisirs, ces organes étaient à la merci de l'abondance ou de la carence de textes à insérer, d'où une périodicité qui devenait de plus en plus irrégulière au fur et à mesure que s'estompait le souvenir de la captivité; d'autre part, faute de temps pour dépouiller les documentations officielles, souvent aussi de les posséder, les rédacteurs bénévoles ne pouvaient porter à la connaissance des amicalistes bien des informations les intéressant au premier chef; enfin, le tirage relativement restreint des divers bulletins et leur dispersion chez des imprimeurs différents rendaient leur publication très onéreuse.

Afin de remédier à cet état de choses, le projet d'un bulletin commun fut remis à l'étude. Mais, à moins de comporter un nombre considérable de pages, un tel organe ne pouvait pas publier dans chacun de ses numéros des nouvelles et des articles propres à

chaque Amicale, — et qui, au surplus, n'auraient intéressé le lecteur que dans la mesure où il s'agissait de son propre camp.

C'est pourquoi, en mai 1947, fut créé le Pool des journaux des Amicales de Camp qui publie mensuellement (sauf au mois d'août) un journal à éditions multiples (une par Amicale).

Chacune de ces éditions comporte :

1° 2 pages (ou plus, selon les besoins) propres à l'Amicale en cause;

2° 2, 4 ou 6 pages (selon les mois), communes à tous les camps, contenant la documentation, les informations et des articles divers traitant de toutes les questions que doivent connaître les anciens P.G.

Grâce à la concentration des frais résultant d'une sévère gestion commune, le coût des journaux des Amicales faisant partie du Pool est, en moyenne, inférieur de 50 % à ce qu'il serait si elles les éditaient chacune isolément.

Ainsi se trouvent atteints les buts que, dès l'origine se sont fixés les promoteurs du Pool des journaux de l'U.N.A.C. : tenir informés de toutes les grandes questions touchant à la captivité ceux qui l'ont endurée; leur apporter aussi souvent que possible des nouvelles de leurs compagnons de misère; mettre à leur disposition une tribune non pour y discuter

de politique ou y prôner tel ou tel parti, — toutes choses que nous nous sommes toujours interdites, — mais pour y exposer leurs revendications et leurs suggestions, leurs solutions aux problèmes nés de la captivité, pour y évoquer aussi leurs souvenirs bons ou mauvais (de cette latitude, on regrette d'avoir à le dire, par parenthèse, trop rares sont, à notre gré, ceux qui usent).

Certes, on objectera que nos pages centrales sont un peu sévères, éplies qu'elles sont d'une documentation que nous nous efforçons à rendre facile à comprendre et utile à tous.

Malheureusement, nous manquons de place pour faire de cet organe un magazine aux textes variés.

Il nous faudrait, pour réaliser tous les desirs de certains, multiplier le nombre de nos pages; ce qui entraînerait une augmentation proportionnelle du coût de chaque exemplaire et mettrait en difficulté la trésorerie de chaque Amicale, au détriment des œuvres de solidarité, qui sont leur réelle raison d'être.

Pourtant, nous ne demandons pas mieux que de vous présenter chaque mois, comme nous le faisons, une ou deux fois par an, des numéros à huit pages. Il nous serait alors possible de publier, outre des textes arides mais nécessaires, des articles de tous genres.

Encore faudrait-il que vous nous y aidiez.

Pour cela, vous avez deux moyens principaux :

Tout d'abord, faire connaître autour de vous l'existence de votre Amicale et lui amener ainsi de nouveaux adhérents et, par conséquent, de plus amples rentrées de cotisations; or, plus grand est le tirage d'un organe comme le nôtre, moins est élevé le prix de chaque exemplaire.

D'autre part, vous pouvez nous apporter en plus grande quantité ce que l'on appelle le nerf de la guerre, — à tort sans doute et même certainement car il est aussi celui de la paix. Comment? En nous confiant la publicité de votre entreprise, si celle-ci est commerciale ou industrielle, en obtenant pour nous la publicité de vos amis, de vos relations, enfin, en augmentant la valeur de notre publicité par vos achats chez ceux qui nous confient leurs annonces.

Est-ce trop demander? Nous ne le pensons pas; nous sommes même sûrs que vous nous comprendrez et que, grâce à votre concours, nous pourrions améliorer ce journal qui est votre et lui faire franchir le cap de la vingtième année avec encore plus de vitalité qu'il n'en a après ses dix ans d'existence, qu'il dépasse ce mois-ci.

Marcel L.-C.-Moysse.

L'exposition sur la captivité de guerre

En présence de M. Jacques Bordenave, sous-secrétaire d'Etat aux Arts et Lettres; de M. Jean Le Coutaller, sous-secrétaire d'Etat aux A.C. et V.G., qu'accompagnent M. Pierre Lis, directeur, Mme Renée Aubry, chef adjoint du Cabinet du ministre des A.C. et V.G., M. Le Clère, attaché de presse; du président du Conseil municipal de Paris; des attachés militaires de plusieurs nations alliées; et de personnalités du Mouvement prisonnier, l'Exposition sur la captivité de guerre a été inaugurée, le 2 mai, au Musée pédagogique.

Après la visite des salles, où sont disposés, de façon intéressante, des milliers de souvenirs de la captivité et une documentation précieuse sur la vie des camps, M. Henri Michel, organisateur de cette belle rétrospective, puis M. Braudel, président du Comité d'Histoire de la Deuxième Guerre Mondiale, et M. Le Coutaller, ont prononcé des allocutions soulignant les buts de cette manifestation.

Rappelons que l'Exposition est ouverte, au Musée pédagogique, 29, rue d'Ulm, Paris (5^e), tous les jours du mois de mai (mardi excepté) de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. (le dimanche, de 14 h. à 18 h. seulement).

NOUVELLES ET ÉCHOS

Le film clandestin « Sous le manteau - Oflag XII A » est projeté tous les jours de 14 h. 30 à 16 h.

Chaque samedi, de 17 h. à 19 h., dans la Salle J.-Ferry, est organisée une conférence ou une représentation.

Le 4 mai, ce fut M. Majault qui parla de « La vie captive et la création littéraire »; le 18 mai, à 17 h., M. Ikor sur « L'Evolution psychologique dans un Stalag »; le 11 mai, projection et discussion du film « Les Evadés »; le 25 mai, spectacle de variétés « comme dans le camp ».

Le prix d'entrée est de 100 fr., avec demi-tarif pour les ex-prisonniers et les membres de l'Enseignement; gratuite pour les enfants d'âge scolaire.

A L'ASSEMBLÉE DE L'U.N.A.C.

(Suite de la page 2)

La question des Wehrkreise pour les Amicales qui sont opposées à ce regroupement est examinée et des précisions sont données sur les avantages qu'on peut en attendre.

Maubert (Sarthe) ainsi que le délégué du Rhône insistent pour qu'il soit demandé à ces Amicales de reconsidérer la question.

L'Amicale du XI A ayant précisément écrit à l'U.N.A.C. qu'elle envisagerait de reprendre l'Amicale du XI B, qui n'a pratiquement plus aucune activité, Blanchet, représentant du XI A, est assuré de toute l'aide nécessaire, tant de l'U.N.A.C. que de l'Amicale des III.

Est examinée ensuite une demande de l'Association de la Sarthe tendant à faire admettre un membre de cette Association au sein du Conseil d'Administration de l'U.N.A.C. En attendant l'étude de cette modification statutaire, il est demandé à la Sarthe de désigner un camarade qui sera délégué de l'U.N.A.C. pour ce département.

Rivière souhaite ensuite que les questions particulières soient traitées au cours de la réunion du matin précédant l'Assemblée générale pour réserver l'intégralité de cette dernière à l'examen des questions générales.

Aimez-vous les sports ?

Lisez « Sport - Mondial » (le seul mensuel sportif qui, ne dépendant d'aucun autre organe, peut librement faire appel aux meilleurs journalistes et à toutes les opinions). En vente partout : à défaut (contre 100 fr. en timbres) 15, rue du Bouloi, Paris (1^{er}). Abonnement pour un an, France et Union Française : 950 fr. 6 mois : 500 fr. Etranger, 1 an : 1.250 fr.; 6 mois : 750 fr. Sport-Mondial C.C.P. 13914-58 Paris. (Par avion, taxe aérienne en plus.)

Les revendications des A.C. et V.G.

La Commission chargée d'établir le cahier de revendications des A.C. et V.G., dont nous avons précédemment annoncé la création, a tenu sa première réunion le 29 mars, sous la présidence de M. Tanguy-Prigent, ministre des A.C. et V.G.

Des sous-commissions, correspondant à chacune des grandes directions du ministère, se diviseront encore en groupes d'études spécialisées qui examineront les divers problèmes vitaux pour nos camarades (grands mutilés, petits pensionnés, veuves, retraite du combattant, etc.).

Des vœux seront établis et un ordre d'urgence des mesures à prendre sera déterminé.

L'ensemble de ces vœux constituera un cahier de revendications que le ministre des A.C. défendra devant le gouvernement.

Julien Toucane, vice-président de l'U.N.A.C., a été nommé, lors d'une nouvelle réunion tenue le 23 avril, rapporteur de la 4^e commission, celle chargée des vœux ayant trait à l'Office national des A.C. et V.G. et à ses ressortissants.

De son côté, R. Lautar, secrétaire général de l'U.N.A.C., la représentera au sein de la 1^{re} commission (Pensions et Contentieux).

POUR LES VACANCES

HOTEL NEGRERIE

(ancien du VI G)

Servilly (Allier)

5 km. de Lapalisse - 25 km. de Vichy

Beau site tranquille

Pension : 1.000 fr. (Repas : 400, v.t.c.)

Chambres : 400 à 500

Maisonnée campagne meublée à louer pour vacances E.G.E.

Demandez dès maintenant conditions

TAILLEUR

HOMMES - DAMES

sur mesure

et prêt à porter

G. Wolf

(membre d'honneur

de Rawa-Ruska)

21, rue Biot, Paris (17^e)

(Place Clichy) Bat. 79-79

(Munissez-vous de votre carte

d'Amicaliste)

A 5 minutes du siège

Jean RHEM

Photographe

Industrie Reportage

34, rue de la Verrerie

Paris (4^e)

Tél. : Tur. 89-92

A votre service

Jean Été

(ex-P.G. Stalag XI A)

BIJOUTIER

ORFÈVRE

HORLOGER

de père en fils depuis 1882

à Paris

70, rue du Faubourg

Saint-Honoré

et

85, avenue

du Général-Leclerc

AU CAFÉ EN FAMILLE

Buvez

VABÉ

qui boit Vabé...
va bien

COGNAC

SELECTIONNÉ ET PLUS EN BOUTEILLES PAR L

Pour vos fêtes de famille
et vos réunions de P.G.

CHAMPAGNE
LE BRUN-DOMI
(ancien P.G.)

Monthelon (Marne)

Demandez prix et conditions

ROBERT EGRAZ

(ex-VI G)

Hôtelier à Saint-Germain-de-Joux (Ain)

Altitude : 500 m. (près de Genève)

vous invite à séjourner dans son hôtel de campagne

Simple confort, très jolies chambres, cuisiné au beurre

Grands jardins et terrasses

2 rivières à truites, 3 lacs et sapins à proximité

Pension complète (taxes et service compris, boisson

en plus) : 1.100 à 1.600 francs par jour et par personne

(suivant saison)

Cordial accueil

FETES

REUNIONS

CHAMPAGNE BINET

Binet doux 1/2 sec

Bouteille : 570 fr.; 1/2 bouteille : 325 fr.

Binet brut

Bouteille : 600 fr.; 1/2 bouteille : 340 fr.

Binet brut 1952

Magnum : 1.440 fr.; bouteille : 670 fr.; 1/2 : 375 fr.

1/4 : 205 fr.

Binet crémant 1957, blanc de blanc

Bouteille : 670 fr.; 1/2 bouteille : 375 fr.

Vin nature blanc de blanc

Bouteille : 350 fr.; 1/2 bouteille : 203 fr.

(Ces prix s'entendent logé, départ Reims

par 15-20-25-30-50 bouteilles ou équivalent)

Adressez-vous à

HENRI GILBERT

(Représentant - Ex-Stalag IV B)

162, avenue Parmentier, Paris (10^e)

C.C.P. : Paris 12-602.57

LE RAPPORT MORAL DE ROSE

(Suite de la page 1)

re, ont écrit pour en demander d'autres, alors que, malheureusement, nous en manquons.

Les excellents résultats de la tombola nous ont procuré des finances saines, comme Géhin va vous en donner un aperçu tout à l'heure. Et ceci nous a permis de poursuivre notre action sociale qui — il n'est pas inutile de le rappeler, — constitue le but principal des Amicales. Au moment où l'égoïsme triomphe dans de nombreux domaines, il est bon de montrer que pour nous, anciens prisonniers, les mots entraide et solidarité conservent tout leur sens.

En 1956, nous nous sommes efforcés, comme précédemment, d'apporter un peu de joie et de réconfort moral aux camarades éprouvés par le sort et la maladie.

La mort commence à frapper, sans pitié, dans nos rangs et à multiplier, ainsi, le nombre des veuves et des orphelins. C'est pourquoi nous devons, plus que jamais, nous préoccuper des familles qui ont perdu leur chef et qui vivent dans l'angoisse du lendemain. Notre rôle est de les aider et de les soutenir aussi bien moralement que matériellement. Pour vous donner des chiffres, précisons que nous avons distribué en 1956, 330.307 fr. de secours, ce qui n'est pas négligeable.

Dans le même ordre d'idées, le Bureau de l'Amicale a pris l'initiative d'envoyer, pour Noël, un colis aux enfants de moins de dix ans, appartenant à des familles dignes d'intérêt, ainsi qu'à tous les enfants, quel que soit leur âge, en traitement dans les hôpitaux. Nous avons reçu de nombreuses demandes, qui, toutes, ont été satisfaites. Dans la plupart des cas, — certaines familles nous avaient signalé, par exemple, cinq enfants, — nous avons envoyé non pas un colis, mais deux (un contenant des jouets et un contenant des friandises).

Puisque nous sommes sur ce chapitre, disons aussi que nous avons adressé des colis aux fils des anciens V B, mobilisés ou rappelés en Algérie, ceci afin de démontrer la solidarité des générations.

Pour détecter les infortunes cachées et étendre notre mission d'entraide, nous avons créé une commission spéciale chargée de visiter les familles à domicile, de même que les camarades se trouvant dans les établissements sanitaires. Cette commission, qui comprend plusieurs membres, a fonctionné à diverses reprises et est appelée à développer son champ d'action.

Au cours de l'année 1956, plusieurs événements marquants ont jalonné la vie de l'Amicale. Rappelons-les brièvement :

— Pour commencer, il y a eu, le 26 février, l'Assemblée générale statutaire, dont nous venons de donner lecture du procès-verbal.

MAISONS RECOMMANDEES

HOTEL - AUBERGE DES VIEUX - MOULINS, chez Bernard Jeangeorges, à La Bresse (Vosges). Tél. 63. (Grande salle pour banquets, Pension de famille, Cuisine bourgeoise.)

ANGEL et Fils, 10, quai de la Mégisserie, Paris (Graines, plantes et arbres fruitiers). **Henri FAURE**, fourreur, 14, rue de la Banque, Paris (2^e). CEN 11-54.

Où aller le dimanche ? ... Mais chez **Robert LAFEVE**, Café-Restaurant-Tabac, « Les Routiers », à Fontenay-le-Vicomte (Seine-et-Oise). Tél. : 8. Bon accueil. Cuisine soignée. Pêche toute l'année.

André JACQUES, mécanographie, réparation, reconstruction, entretien de toutes machines à écrire et à calculer, 44, rue de Bellechasse Paris (7^e). INV 49-80.

Maurice BARON, 38, rue Hermel, Paris (18). Tél. : ORN 69-66. Tailleur Hommes et Dames. Conditions spéciales aux anciens V B.

— Le 11 mars, les Amicales lyonnaises tenaient leur Réunion annuelle. Notre ami Géhin avait été délégué pour nous représenter à cette manifestation.

— Fin avril, le Congrès de nos amis belges des Stalags V, qui s'est tenu à Taminés, a permis de prouver, une fois de plus, que l'amitié franco-belge n'est pas une figure de style.

— Quinze jours plus tard, dans la même ville de Taminés, le groupement d'Ulm a reçu un accueil, non moins chaleureux, de la part de la municipalité et de la population.

— Pour la Pentecôte, ce fut le déplacement massif à La Bresse et les trois journées vosgiennes qui ont laissé un souvenir inoubliable à tous les participants.

— Pendant la période des vacances, les contacts directs ont été recherchés avec les camarades de province. Saint-Omer a parcouru la Corse, Perron les Vosges, Rose la Côte d'Azur, etc...

— Début octobre, a eu lieu, enfin, la Journée nationale, organisée avec nos amis du V A et qui a connu un gros succès d'affluence. Les détails de cette journée sont encore trop présents dans les mémoires pour qu'il soit utile de les rappeler aujourd'hui.

— Chaque premier jeudi du mois, un dîner qui se tient ici même, au Bouthéon, réunit un nombre de convives toujours croissant. Notons, en passant, que trop de Parisiens semblent encore ignorer l'existence de ce dîner mensuel.

Dans le cadre de l'Amicale, les différents animateurs de gros Kommandos ont poursuivi leurs efforts avec la même foi qu'auparavant.

Le plus important de ces groupements est celui d'Ulm animé par le R.V. Vernou, Vialard et Yvonet. Vous pouvez avoir un condensé de son activité en lisant la rubrique qui lui est consacrée chaque mois dans notre journal. Cette rubrique, remarquable de concision, est très habilement tenue par l'ami Vialard.

Les autres Kommandos ayant fait l'objet de regroupement sont celui de Schramberg, avec à sa tête notre ami Hadjadj, et celui du Waldhotel, dont s'occupe avec tant de cordialité notre ami Perron.

Par ailleurs, la section lyonnaise des Stalags V a repris, sous l'impulsion de Samel et de Logeard, un essor très prometteur, qui autorise tous les espoirs.

Enfin notre bulletin n'a pas démerité au cours de l'année 1956, puisqu'il a été l'un des rares journaux d'Amicale à paraître onze fois. Comme l'indique son titre, c'est vraiment le seul lien qui nous relie aux camarades disséminés aux quatre coins de la France et dans les territoires d'outre-mer. Il est par conséquent indispensable qu'il apporte chaque mois, à tous, un reflet de la vie de l'Amicale. Aussi, on ne saurait trop remercier et féliciter notre ami Perron qui met tout son talent et sa compétence à en améliorer sans cesse la formule.

Suivant la décision prise par le Bureau, « Le Lien » du mois de mars paraîtra sur huit pages, afin de célébrer, avec un peu de retard, le dépassement de la première centaine de numéros. C'est un gros effort financier : chaque numéro normal coûte environ 25.000 fr., tandis qu'un numéro spécial revient à plus du double (55.000 fr. environ, impression et diffusion comprises).

Dans le domaine, qu'on peut appeler revendicatif, les démarches de l'Union des Amicales de Camp et des autres mouvements de prisonniers ont permis d'obtenir que le remboursement des marks de camp soit effectué au taux de 15 fr. le mark au lieu de 6 fr. Toutefois cette mesure n'a pas encore fait l'objet d'un

CHAMPAGNE R. BERTIN

(ex-P.G. Waldhotel, V B)

Propriétaire récoltant Manipulant

VRIGNY, près de REIMS

Vente directe

Renseignements sur demande

décret d'application de la part du service des Finances. Mais on peut espérer que les efforts entrepris dans ce sens aboutiront prochainement.

Il est une évidence que tout le monde connaît : c'est que très souvent, une société ou un organisme vaut ce que valent ses dirigeants. A ce point de vue, notre association doit beaucoup à son président, Langevin, ainsi qu'à Géhin et Perron, déjà cité.

Il est même parfois permis de se demander avec inquiétude, ce que deviendrait l'Amicale sans eux. Vous savez que tout trois ont reçu, en 1956, la médaille d'Encouragement au Dévouement. Je crois qu'on peut affirmer, sans risque d'être démenti, que ce n'est que justice.

Un autre membre du Bureau a rendu les plus grands services au Comité : il s'agit de notre ami Planque, qui nous a apporté un concours sans réserves, se chargeant d'une multitude de besognes et faisant preuve du plus bel esprit d'équipe. Qu'il en soit remercié sincèrement, de même que Mme Maury, notre secrétaire, dont le dévouement et la serviabilité sont bien connus de tous.

Il reste à citer les autres membres du Comité : Aladenise, Faure, Baron, Roger, Vialard qui sont tous fidèles au rendez-vous du jeudi et qui savent prendre des décisions conformes à l'intérêt général.

En conclusion, on peut affirmer que cette nouvelle année d'exercice se solde par un bilan extrêmement positif. Les adhésions nouvelles sont venues renforcer nos rangs, alors que les abandons se raréfient de plus en plus. Cette consolidation des effectifs nous commande donc de persévérer, car ceux qui, douze ans après le retour d'Allemagne, sont restés de fervents amicalistes, forment, maintenant une communauté puissante qui résistera à l'épreuve du temps.

Malgré les années qui ont accompli leur travail de décantation, l'esprit des camps subsiste, cet esprit d'entraide, de camaraderie, de désintéressement qui nous animait à l'époque des barbelés.

Eh bien ! cet état d'esprit qui fait actuellement notre force, cette volonté commune qui nous interdit d'oublier le passé, ce sentiment d'être solidaires les uns des autres, cette identité de vues que partagent les anciens captifs, ce besoin de se retrouver ensemble, ce culte instinctif de l'amitié, c'est tout cela qui fait le ciment des Amicales et c'est ce qui nous autorise à croire que l'avenir leur réserve encore de beaux jours...

Rose.



AU RENDEZ-VOUS DE SAINT-DIÉ

(Suite de la page 1)

Celui-ci est servi au premier étage de la brasserie, dans un cadre net, aux larges fenêtres par lesquelles le soleil enfin daigne pénétrer et rend la salle lumineuse.

Table d'honneur, à laquelle Roger prend place, ayant à sa droite Mme Fève, et à sa gauche Mme Homeyer, puis Homeyer, l'actif président vosgien, qui nous souhaite la bienvenue.

L'Assemblée générale vosgienne est ouverte.

Mathieu fait un bref résumé de l'activité de l'Amicale vosgienne, tout en rendant hommage à Fève pour l'excellente gestion de la trésorerie.

Ne soyez donc pas surpris, devant tant d'activité et de dévouement, que tout le Comité Directeur sortant soit réélu à l'unanimité dans une ovation générale. Bravo Homeyer, Mathieu, Fève, Méline, Demangel, Jeangeorges, pour ce renouvellement si mérité.

Puis chacun, son devoir accompli, fait honneur aux délices de la table : saumon du Rhin, à la chair rose et délicate; jambon fumé du pays, arrosé de madère; gigot d'agneau, aussi tendre que le bouquet de légumes; salade; et fromages de choix, à volonté; le tout arrosé des meilleurs crus d'Alsace et de Bourgogne, et, pour terminer, cet incomparable « Vacherin », gâteau dont seules les Vosgiennes ont le secret.

Quelques mots encore, Homeyer, ému, remercie et passe la parole à Roger qui, fort adroitement, improvise ces mots de la fin, pas toujours faciles, mais qui partent du cœur. Tous deux méritent de partager les chaleureux applaudissements.

Le champagne dissipe l'émotion, le café arrosé à la framboise ramène la gaieté, et voici les premiers accents de « La Sidi-Brahim » qui résonnent au micro. Les « Chasseurs » de Bruyères, Remiremont, Saint-Dié, Epinal sont à l'honneur, et l'on croit les voir défiler de leur pas accéléré.

Les intermèdes vont se succéder, mais, là encore, on ne peut les résumer, il faut les voir.

Nous avons déjà apprécié le talent de Welté, à Paris, dans « Le Pressoir »; mais, avec Arnoult, ils déchainent la joie sans limite, comme les applaudissements. Je n'ai jamais tant ri, que de les voir dans « Le Remouleur ». Bravo à tous les deux.

Ce n'est pas tout; si Fray nous conte les mésaventures des rues d'Epinal, l'abbé Perry conseille « La Prudence à Marguerite » et pas un comme lui ne sait mieux faire chanter, tous en chœur, la salle entière.

C'est encore l'abbé Perry qui, par une délicate attention, met en loterie un superbe pingouin qu'il avait gagné l'année dernière à La Bresse, afin de permettre à un camarade infirme d'aller en pèlerinage à Lourdes.

Grâce à sa générosité et à celle de nos camarades, si compréhensifs, deux camarades pourront partir.

Quel bel exemple de solidarité et d'entraide. Bravo, abbé Perry.

Place au bal, les couples tourbillonnent aux accents joyeux d'une valse alsacienne. Oui, à Saint-Dié, la joie a régné.

Et pourtant il faut se séparer. La nuit est tombée sur Saint-Dié en fête, c'est la Foire commerciale et la musique se répand dans les rues. Les magasins ruissellent de lumière et de luxe.

Saint-Dié ? non, c'est Paris, au cœur des Vosges.

L'an prochain, l'Assemblée vosgienne aura lieu à Thaon, et nul ne doute qu'Adam et Petitjean,

avec toute l'équipe d'Epinal, sauront à leur tour resserrer une amitié indéfectible.

Roger, Faure vont regagner Nancy afin d'arriver demain de bonne heure à Paris.

A présent, je suis l'hôte de Jean-Georges et, avec l'abbé Perry, Welté, Hermal, Kirtz, nous nous serons un peu dans la « traction » qui dévore les cols, les virages, les descentes.

Voici les premières lumières de La Bresse. J'y retrouve avec joie Pierrel et sa femme, qui m'attendent. La petite famille repose; seule éveillée, Christine attend son biberon que lui prépare maman, pendant que nous bavardons, Paul et moi — et nous y serions encore si les douze coups de minuit n'étaient venus s'égrener du fin clocher de La Bresse et nous souhaiter bonne nuit.

La nuit est claire. Les étoiles scintillent et se reflètent dans la Mosellotte, comme bercées par le murmure du torrent.

La lune dessine les sapins noirs, là-haut, vers le Hohneck et La Schlucht.

La bise pince les oreilles, aussi il fait meilleur au « Vieux Moulin » et j'y apprécie un repos bien gagné.

Lundi matin :

Tout est blanc. La neige recouvre les toits et les hauteurs, il a gelé fort cette nuit.

C'est le départ, Jeangeorges me conduit à Cornimont, où je prends la Micheline.

Une heure d'arrêt à Epinal me permet de saluer Mme Homeyer et de renouveler à Homeyer et à « son équipe » mes chaleureux remerciements pour la parfaite réussite de cette manifestation. J'emporte avec moi la plus belle « image d'Epinal », dont le souvenir restera gravé dans mon cœur. Bravo, camarades vosgiens, par votre ambiance et votre présence à Saint-Dié, vous avez donné une leçon aux Parisiens.

Rendez-vous, à Paris, le 5 octobre. Langevin, président de l'Amicale V B, et vos camarades parisiens vous recevront. Soyez les bienvenus.

Vive les Vosges ! Vive l'Amicale V B !

7 avril 1957.

Après la fête

Bienvenue à Mathieu, Rouillon, Laporte, Méline, Arnoult, Petitjean qui prennent place dans les rangs de l'Amicale V B.

Respectueux souvenir à l'abbé Perry, à Kirtz. Cordiales poignées de mains à Pierrel, Jeangeorges, Welté, de La Bresse, sans oublier le sympathique Hermal, de Cornimont, lequel, je crois, devrait nous écrire plus souvent ses impressions !!!

Salut à Homeyer, Mathieu, Fève, Méline, Laporte, Arnoult, Rouillon Calot, Fray, (d'Epinal), à Adam, Petitjean, de Thaon, et peut-être à l'an prochain le plaisir de vous serrer la main.

L. V.

FABRIQUE DE MEUBLES

7 ter, avenue de St-Mandé Paris (XII^e)

RYSTO Raymond

EX-No 5305

Membre de l'Amicale No 543

SALLES A MANGER CHAMBRES

A COUCHER ENSEMBLE STUDIO

DÉPOSITAIRE DE FABRIQUES

Cuisines modernes

Eléments, tables

Sièges modernes

rustiques et basques

Sièges de jardin

Pliants, Transats

Prix marqués

en chiffres connus

Facilités de paiement

sur demande

Prix spéciaux

aux Membres de l'Amicale

Pour tous renseignements

n'hésitez pas

à téléphoner ou à écrire

Tél. DIDerot 45-07

Métro : NATION

Le gérant : PIFFAULT.

Imp. Montourcy, 4 bis, r. Nobel, Paris

OÙ SONT LES BÉNÉFICIAIRES DE CES DOSSIERS

Nous rappelons à nos camarades que l'Amicale détient un certain nombre de dossiers médicaux (accidents du travail survenus en activité) ne comportant pas d'adresses.

Il peut s'agir de camarades faisant partie de l'Amicale comme de camarades inconnus au Siège.

Nous publions donc, ci-dessous, une nouvelle liste de noms, le Kommando de l'intéressé étant entre parenthèses (voir « Le Lien », n^{os} 101 et 103).

Si des camarades se reconnaissent parmi ces noms, qu'ils veuillent bien nous réclamer leur dossier (joindre cinquante francs en timbres pour l'expédition).

Si, d'autre part, vous connaissez l'adresse d'un de vos camarades de Kommando figurant sur cette liste, avisez-le de ce que nous avons un dossier à sa disposition, ou, mieux, envoyez-nous son adresse et nous ferons le nécessaire auprès de lui.

Moreau Emile (Isny, 27.731)

Delavie Vital (Riedlinger)

Cartier Georges (Langenargen, 27.025)

Sauveur Franco (Rottweil, 22.061)

Hadre Gaston (Schramberg, 22.058)

Strogi Wladimir (Waldshut, 65.007)

Charles Armand (Braülingen, 28.35/2)

Fleuret Jules (Wasser, 16.703)

Schieverer Adrian (Bermatingen, 17.033)

Maneglia Jean (Constance, 26.009)

Levy Charles (Heuberg, 7.001)

Talibert Pierre (Triberg, 28.124)

(A suivre)

Brogard Roger (Gruol, 10.022)